

GRILLAGE ÉLEVAGE AVICOLE

Le produit

Le grillage pour élevage avicole protège les canards, poules et autres volailles des prédateurs. Son grillage simple torsion s'étend sur 50 cm au sol pour empêcher les animaux de creuser.

Des piquets anti-renards et des fils de tension s'installent également tout autour de la clôture pour renforcer la protection.

Caractéristiques

- Grillage simple torsion maille 50 mm, Ø2,1 mm
Hauteur : 2 m dont 50 cm à plat sur le sol, à l'extérieur de la propriété
- Piquets T 30x30 mm, hauteur 2 m - A placer tous les 2 ml
- Poteaux à linguet Maxiclo et jambes de force à talon hauteur 2,10 m - A placer à chaque angle et tous les 25 ml
- Piquets pare-renards

Accessoires

Pour la structure

- Fixation Maxifix pour jambes de force

Pour le grillage

- Fil tendeur Ø2,4 mm par 100 ml
- Raidisseurs n°2
- Agrafes par 1000
- Barres de départ hauteur 1,55 m

Pour les piquets pare-renards

- Isolateur à visser
- Isolateur à roulette à visser pour les angles
- Ressort de tension
- Fil tendeur Ø2,1 mm par 100 ml pour le fil électrique



Piquets pare-renards

*Produit validé par les
Chambres d'agriculture et
des techniciens avicoles*